Touche pas mon dimanche. L'appel de 55 députés

Article rédigé par Marc Le Fur, le 21 novembre 2008

Le député des Côtes d'Armor, vice-président de l'Assemblée nationale, lance avec 55 autres députés de la droite et du centre un appel pour demander le maintien du dimanche chômé.

ORGANISER des vacances familiales en fonction des congés des conjoints est déjà compliqué. Sera-t-il aussi compliqué d'organiser ses week-ends demain s'il faut travailler le dimanche ? Ceux qui demandent l'ouverture des commerces le dimanche ont-ils conscience de toutes les conséquences de leur revendication ? Trois questions doivent être posées à ce sujet.

1/ Quel intérêt économique ?

On dit qu' ouvrir les magasins le dimanche, c'est créer 30 000 emplois. À cela plusieurs études, dont celle du Conseil économique et social, répondent que l'acte d'achat ne serait que transféré de la semaine au dimanche. Les sites qui ouvrent le dimanche perdent ainsi 30% de leur activité du samedi. Les 30 000 emplois créés ne seraient que transférés de la semaine au week-end. D'autres études montrent qu'à consommation égale, un emploi du dimanche supprimera trois emplois de la semaine. La menace portera également sur ceux qui travaillent déjà le dimanche, notamment les multiples petits commerces de proximité dans nos centre-villes ou dans nos centre-bourgs en milieu rural.

La logique économique veut qu'on n'effectue pas d'achats supplémentaires sans pouvoir d'achat en hausse. La hausse du pouvoir d'achat ne se décrète pas par l'ouverture des magasins le dimanche. A l'instar des heures de temps libre dégagées par les 35 heures, l'ouverture des magasins le dimanche risquerait plutôt de créer des frustrations et du surendettement.

2/ Quel impact sur notre société ?

Ouvrir les magasins le dimanche, c'est donner une liberté supplémentaire aux individus, un jour de consommation en plus par semaine! Et voilà comment on passe du dimanche chômé, acquis social obtenu de haute lutte au XIXe siècle, au dimanche chômé, menace pour la liberté individuelle des consommateurs. Si nos concitoyens ont envie d'acheter le dimanche, qu'ils achètent! Ouvrez tous les jours, le marché reconnaîtra les siens. L'argument est cocasse car, le travail le dimanche, c'est bien quand cela concerne les autres, mais moins bien quand cela nous touche personnellement. Or ouvrir les magasins le dimanche ne touchera pas que les commerçants. Il faudra trouver des modes de garde pour les enfants. Qu'en sera-t-il des services bancaires indispensables à l'activité commerciale? Faudra-t-il livrer les magasins le dimanche? Le travail le dimanche ne se fera que sur volontariat nous dit-on. Comment peut-on y croire? Chacun sent très bien que l'ouverture des commerces le dimanche est le cheval de Troie pour une ouverture générale de l'activité professionnelle. Qu'en sera-t-il alors de toutes les activités dominicales, non seulement les cultes, mais également les activités sportives, associatives, familiales...? N'est-il pas préférable de ne pas consommer dans les commerces un jour sur sept et de conserver ces moments de fraternité qui donnent à la vie beaucoup de sens?

Le travail le dimanche, c'est une menace pour les familles. C'est leur retirer un des rares moments de la semaine où elles peuvent se retrouver pour partager des moments indispensables qui participent à la construction de chacun. Pourquoi leur retirer ce refuge essentiel ?

3/ Ouel sens donner à une telle revendication ?

C'est en effet là qu'est la vraie question. L'homme contemporain est-il uniquement un individu consommateur ou est-il encore l'animal social que définissait Aristote ? S'il n'est que consommateur, ouvrons les magasins le dimanche et laissons le satisfaire son instinct. Si l'homme se construit par les relations qu'il tisse avec les autres, posons-nous la question de maintenir chômé un jour dans la semaine durant lequel les relations que nous avons les uns avec les autres peuvent être facilitées et gratuites.

La réglementation est souvent trop lourde et faite de tracasseries inutiles quand il faut organiser des manifestations sportives, amicales, associatives et religieuses où les gens se rencontrent et partagent un peu de leur temps. Elle est en revanche nécessaire pour préserver des moments gratuits, sans transaction, des

moments de partage en famille ou entre amis.

Les Français qui le veulent pourront ne pas consommer le dimanche. Il n'y a aucune obligation mais une nouvelle offre proposée affirment enfin les partisans de l'ouverture. Peut-être. Il est cependant probable que ce moment privilégié de partage et de relations personnels sera sévèrement frappé par la concurrence d'une possibilité de consommer qui n'aura plus de limite.

Aujourd'hui, les Français ont encore plus besoin de solidarité qu'hier. Or, la première et la plus vraie des solidarités, la plus efficace, la plus riche en relations et en affection, est certainement la famille. Sachons protéger cette valeur essentielle et ne pas la fragiliser une nouvelle fois.

Cet appel est signé par :

Marc LE FUR, vice-président de l'Assemblée nationale, député des Côtes d'Armor - Jean-Frédéric POISSON, député des Yvelines - Philippe MEUNIER, député du Rhône - Jean-Paul ANCIAUX, député de Saône-et-Loire - Thierry BENOIT, député d'Ille-et-Vilaine - Jean-Claude BOUCHET, député du Vaucluse -Françoise BRANGET, députée du Doubs - Xavier BRETON, député de l'Ain - Yves BUR, député du Bas-Rhin - Jean-François CHOSSY, député de la Loire - Dino CINERI, député de la Loire - Jean-Yves COUSIN, député du Calvados - Jean-Louis CHRIST, député du Haut-Rhin - Marie-Christine DALLOZ, députée du Jura - Laure DE LA RAUDIERE, député de l'Eure et Loire - Lucien DEGAUCHY, député de l'Oise - Jean DIONIS DU SEJOUR - André FLAJOLET, député du Pas de Calais - Jean-Pierre GARRIGUE, député de la Dordogne - Philippe GOSSELIN, député de la Manche - Michel GRALL, député du Morbihan -Jean-Pierre GRAND, député de député de l'Hérault - Arlette GROSSKOST, député du Haut-Rhin - Antoine HERTH, député du Bas-Rhin - Guénhaël HUET, député de la Manche - Michel HUNAULT, député de Loire-Atlantique - Fabienne LABRETTE-MENAGER, député de la Sarthe - Marguerite LAMOUR, député du Finistère - Jacques LE GUEN, député du Finistère - Céleste LETT, député de la Moselle - Lionnel LUCA, député des Alpes Maritimes - Jean-Philippe MAURER, député du Bas-Rhin - Christian MENARD, député du Finistère - Jean-Marie MORISSET, député des Deux-Sèvres - Jean-Marc NESME, député de Saône-et-Loire - Etienne PINTE, député des Yvelines - Jacques REMILLER, député de l'Isère - Bernard REYNES, député des Bouches du Rhône Michel SORDI, député, député du Haut-Rhin - Alain SUGUENOT, député de la Côte d'Or - Eric STRAUMANN, député du Haut-Rhin - Michel TERROT, député du Rhône -Jean UBERSCHLAG, député du Hault Rhin - Christian VANNESTE, député du Nord - Patrice VERCHERE, député du Rhône - Michel VOISIN, député de l'Ain - Marie-Jo ZIMMERMANN, député de la Moselle.

Au 21 novembre:

Véronique BESSE, député de la Vendée - Yannick FAVENNEC, député de la Mayenne - Jacques LENAY, député du Morbihan - Franck MARLIN, député du Loiret - Damien MESLOT, député du Territoire de Belfort - Jean-Luc REITZER, député du Haut-Rhin - Dominique SOUCHET, député de la Vendée.

Ce texte est également consultable sur le <u>site de Marc Le Fur</u>

Si votre député n'est pas signataire de l'appel "Touche pas à mon dimanche", contactez-le pour qu'il le signe sans tarder.

>>> Pour identifier et contacter votre député : cliquer ici

>>> Retour au sommaire